

La Déclaration Sociale Nominative (DSN)

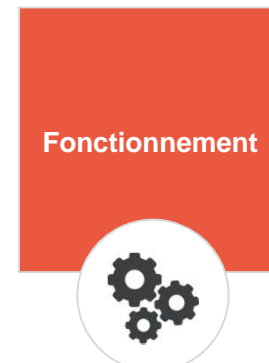
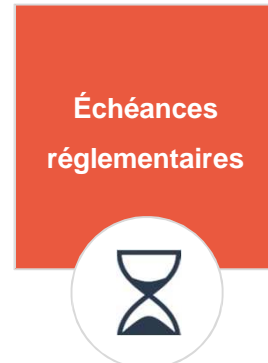
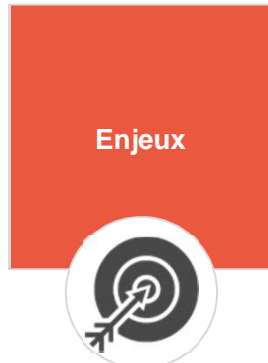


Une seule déclaration
pour les remplacer toutes



La DSN - Une seule déclaration pour les remplacer toutes

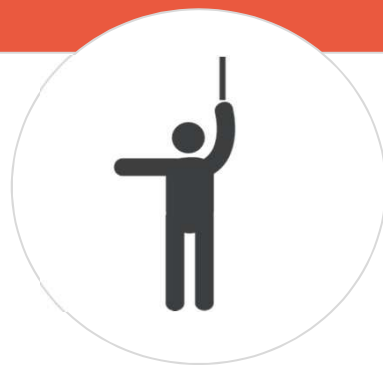
Déploiement de la DSN



La DSN et Generali



Contexte réglementaire



Un projet majeur du "choc de simplification" initié par l'Etat français pour les entreprises

Le pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi : 8 leviers*

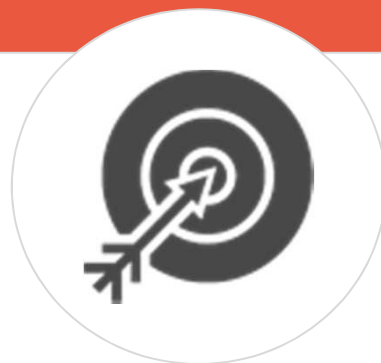
- 1 Un Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi
- 2 Des financements performants et de proximité pour les très petites entreprises, petites et moyennes entreprises et entreprises de taille intermédiaire
- 3 Des produits de qualité en stimulant l'innovation
- 4 Un nouveau pacte au sein des filières et des entreprises
- 5 Des entreprises conquérantes et un pays attractif
- 6 Des formations tournées vers l'emploi et l'avenir pour les jeunes et les salariés
- 7 **La simplification et la stabilisation de la réglementation et de la fiscalité pour les entreprises**
- 8 Une action publique exemplaire et des réformes structurelles au service de la compétitivité

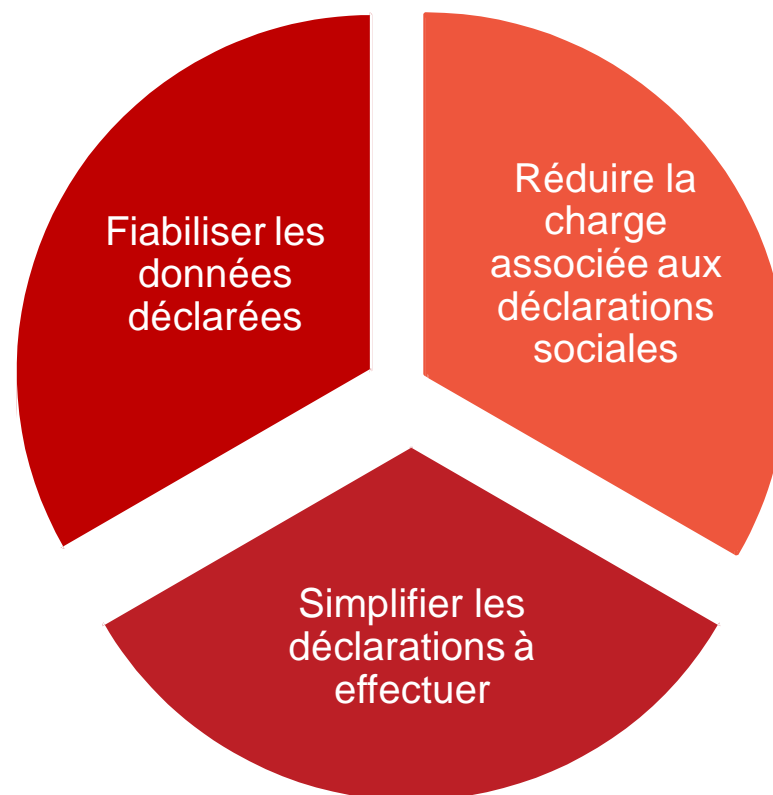


La déclaration sociale nominative a été officialisée par l'article 35 de la **loi Warsmann** (n°2012-387) du 22 mars 2012.

* Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi sur www.economie.gouv.fr

Enjeux





Échéances réglementaires



Les échéances réglementaires

Envoi de la DSN mensuellement :
avant le 5 ou le 15 du mois qui suit celui auquel la déclaration se rapporte.



Date dépendante de l'échéance actuellement pratiquée
par l'entreprise

Le 5 du mois M+1 - avant midi - pour
les entreprises mensualisées déjà soumises
à cette échéance

Le 15 du mois M+1 - avant midi - pour
les autres.

Signalements d'événements :
dès leur connaissance par l'employeur, **dans un délai de 5 jours.**



Enjeu majeur de communication entre les tiers déclarants et les entreprises

**Sensibilisation nécessaire des entreprises
via une conduite du changement !**

Fonctionnement

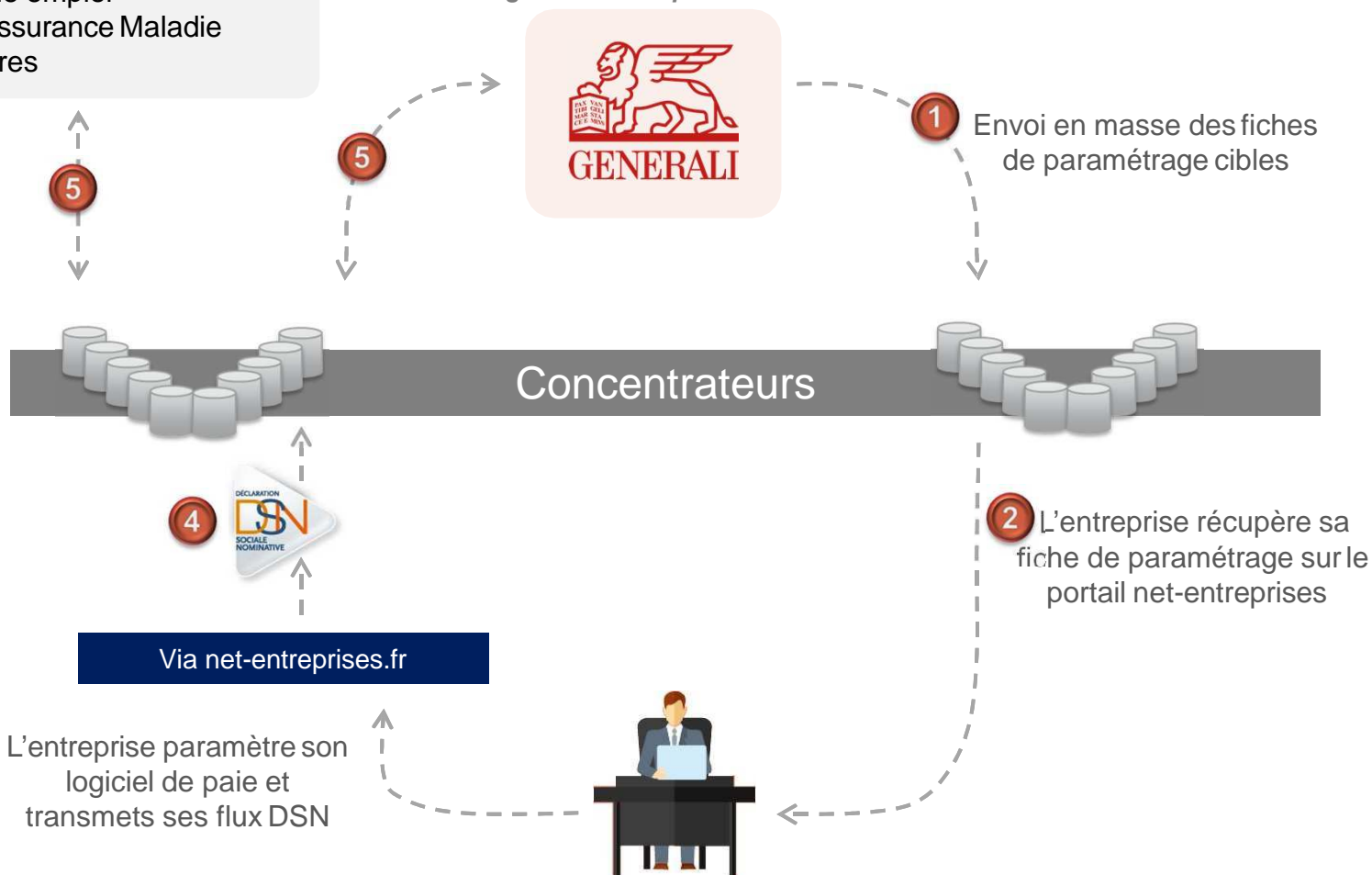


Le principe de fonctionnement de la DSN

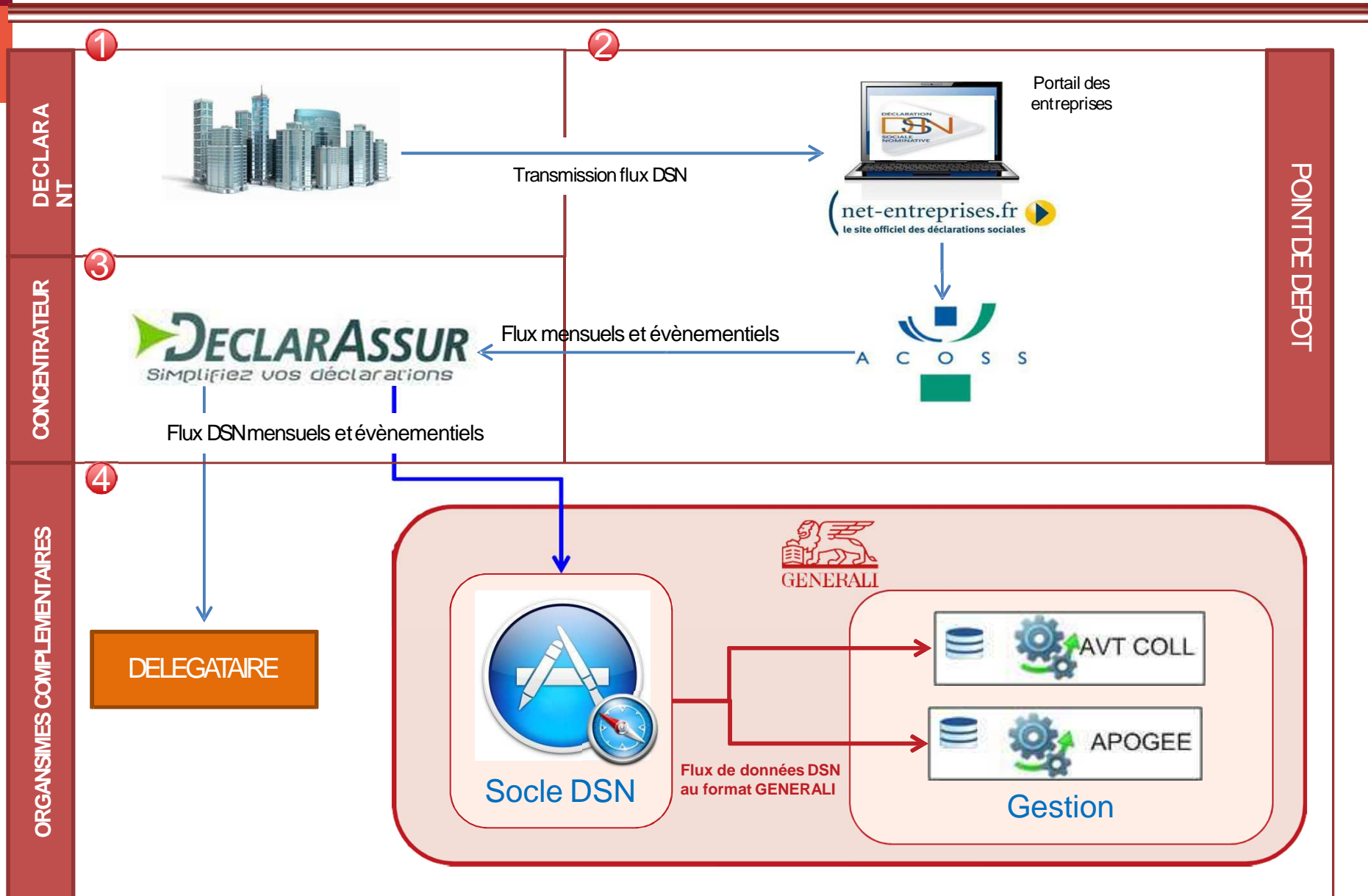
Sphère publique © **Obligatoire**

- Pôle emploi
- L'assurance Maladie
- Dares

Sphère privée
organismes complémentaires



Circuit de transmission des données par la DSN





Eléments clés à retenir



Les éléments clés à retenir

- Pour les contrats des entreprises pour lesquelles Generali réalise l'encaissement des cotisations :
 - ✓ Generali fournit la fiche de paramétrage pour permettre à l'entreprise debasculer en DSN
- Pour les contrats en gestion déléguée :
 - ✓ la fiche de paramétrage est fournie par le délégataire d'encaissement. Pour toute question, s'adresser au délégataire directement
- Données nécessaires pour le paramétrage de Generali :
 - ✓ Le code organisme Generali : AGEN01
 - ✓ Le numéro de SIRET GENERALI : 60206248102212
 - ✓ Le numéro du contrat
 - ✓ Le code option
 - ✓ Le code population
 - ✓ L'assiette
 - ✓ Les taux de cotisation

! Points d'attention

Pas de modification envisagée du fonctionnement **des affiliations**



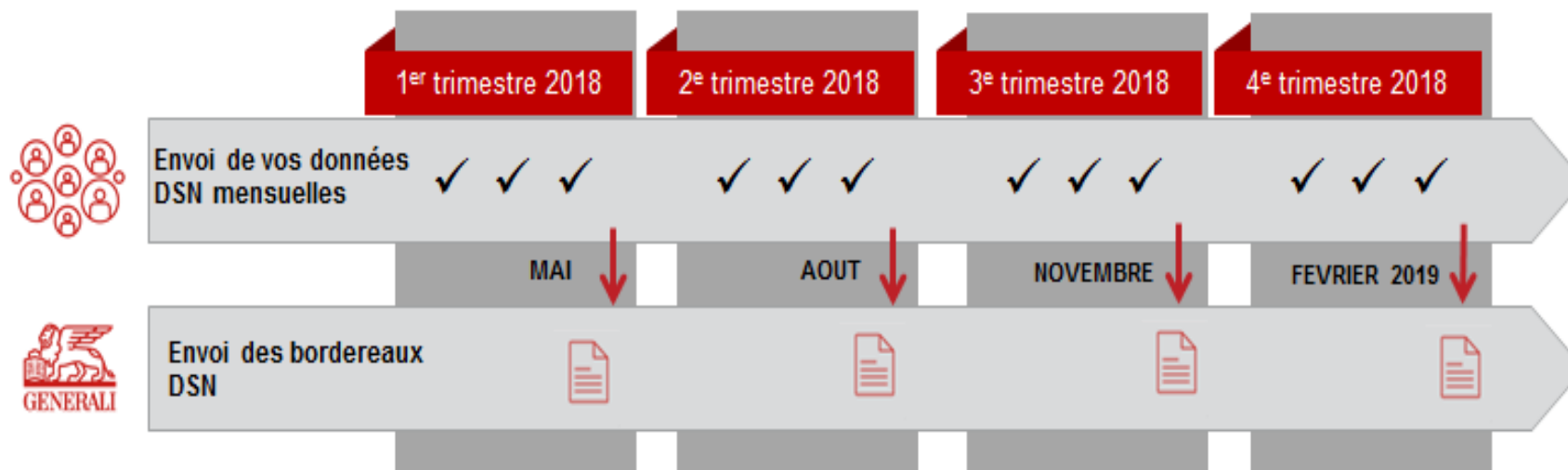
La DSN ne se substituera pas aux bordereaux d'affiliation, qui restent nécessaires notamment pour :

- connaître les ayant-droits (périmètre santé),
- connaître les options des contrats retraite,
- RIB des affiliés (périmètre santé),
- les clauses bénéficiaires ...

Les éléments clés à retenir



- Planning d'envoi des bordereaux 2018 :



Les informations et la chronologie indiquées dans ce document sont non contractuelles, données à titre indicatif et conditionnées par la publication du décret portant sur la phase 3 de la DSN et son contenu

Les éléments clés à retenir

Depuis le 1^{er} trimestre 2018 Prélèvement des contrats Retraite, guide de paramétrage

Les 5 points clefs pour la mise en place du prélèvement :

1. la périodicité du règlement doit être trimestrielle ;
2. la demande de prélèvement doit être paramétrée dans le flux DSN du dernier mois du trimestre ;
3. le montant du prélèvement doit être égal au total des cotisations individuelles déclarées dans les flux DSN du trimestre ;
4. un seul IBAN/BIC valide doit être paramétré ;
5. l'adresse mail de contact et celle de l'entreprise reprise en objet doivent être à jour.



Points d'attention

L'avis de prélèvement se substitue au bordereau DSN

Guide de paramétrage prélèvement SEPA



Bloc S21.G00.20 – Versement OPS – Recouvrement trimestriel

Référence DSN	libellé DSN	Paramétrage	Exemple
S21.G00.20.001	Identifiant Organisme de protection Sociale	SIRET de GENERALI	60206248102212
S21.G00.20.002	Entité d'affectation des opérations	Ne pas renseigner	-
S21.G00.20.003	BIC	Coordonnées bancaires au format BIC du compte sur lequel sera effectué le prélèvement	
S21.G00.20.004	IBAN	Coordonnées bancaires au format IBAN du compte sur lequel sera effectué le prélèvement	
S21.G00.20.005	Montant du versement	Montant total des cotisations de votre contrat retraite GENERALI	1 500,00
S21.G00.20.006	Date de début de la période de rattachement	Date de début de la période au titre de laquelle les cotisations ont été établies	20180401
S21.G00.20.007	Date de fin de la période de rattachement	Date de fin de la période au titre de laquelle les cotisations ont été établies	20180630
S21.G00.20.008	Code déléataire de gestion	Ne pas renseigner	-
S21.G00.20.010	Mode de paiement	Code « 05 » : « prélèvement SEPA interentreprises »	05
S21.G00.20.011	Date de paiement	2ème trimestre 2018 : 16/08/2018 3ème trimestre 2018 : 16/11/2018 4ème trimestre 2018 : 16/02/2019	16082018 16112018 16022019
S21.G00.20.012	SIRET payeur	Si établissement payeur: ne pas renseigner Sinon, saisissez les 14 chiffres du SIRET du payeur	

Bloc S21.G00.55 - Composant de versement

Référence DSN	libellé DSN	Paramétrage	Exemple
S21.G00.55.001	Montant versé	Saisissez le montant correspondant à la part du versement affectée au contrat Prévoyance en S21.G00.55.03	1 500,00
S21.G00.55.002	Type de population	Ne pas renseigner	-
S21.G00.55.003	Code d'affectation	Référence du contrat auquel se rattache ce composant	09002xxxx
S21.G00.55.004	Période d'affectation	Saisissez la période d'affectation des cotisations concernées par ce composant	2018T2 2018T3 2018T4



Retrouvez plus d'informations sur



En cas de besoin, adresser votre demande à : contact.DSN@Generali.fr

